REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE BEAUCHERY-SAINT-MARTIN

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/06/2026
19h00

Madame la Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2026. Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Délibérations

- **Demande de subvention au titre du Fonds d'Équipement Rural (FER) 2026 – Commune**

Renforcement de la rue de Chantaloup

Le Conseil municipal souhaite engager des travaux de renforcement sur trois secteurs de la rue de Chantaloup, fortement dégradés. Les désordres constatés sont principalement dus aux stagnations d'eau provoquées par des affaissements de chaussée et des profils devenus inadaptés, entraînant une dégradation progressive de la voirie.

Les travaux consisteront à reprendre la structure de la chaussée, à déraser et renforcer les accotements, à réaliser des purges ponctuelles, des reprofilages et des tapis de renforcement afin de rétablir un bon écoulement des eaux.

Le troisième secteur, situé au droit d'un ouvrage d'art, nécessite également la réfection des radiers et des têtes de l'ouvrage afin de stopper les phénomènes d'affouillement et de préserver sa stabilité.

Les trois interventions, localisées sur un plan de situation, représentent un coût prévisionnel de 56 000 € HT, maîtrise d'œuvre comprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.
Délibération n°2026/6/39.

- **Motion relative à la compétence de distribution d'électricité et de gaz**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le SDESM invite les communes à se prononcer sur le projet gouvernemental visant à confier au Département la gestion des réseaux de proximité, en remplacement des syndicats spécialisés.

Elle indique que selon le syndicat, cette réforme remettrait en cause une organisation reconnue pour son efficacité et ses investissements en faveur des territoires et de la transition énergétique.

Le Conseil municipal décide *à l'unanimité* de ne pas se prononcer, en l'état, sur la motion proposée par la FNCCR et le SDESM, faute d'éléments suffisants permettant d'en apprécier la portée et les conséquences.

Délibération n°2026/6/40.

Comptes rendus des commissions / groupes de travail et représentations extérieures

Marché local et bar de la Tour Maurouard

Madame le Maire indique que le marché hebdomadaire accueille désormais régulièrement des producteurs locaux et bio (fruits et légumes, fromages, charcuterie, miel, artisanat d'art et traiteur).

Le bar ouvert par les propriétaires connaît une fréquentation régulière et constitue un lieu de convivialité apprécié des habitants. Des animations, telles que des soirées karaoké, y sont également proposées. Une vigilance sera toutefois portée aux éventuelles nuisances sonores susceptibles d'être ressenties par les riverains du Plessis.

Enfin, Madame le Maire précise que M. le Député Julien Limongi s'est rendu sur le site au mois de juin et que le Président de la Communauté de communes, M. Olivier Lavenka, est attendu courant juillet.

Site internet de la commune

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la refonte du site internet est en voie d'achèvement. L'architecture du site a été finalisée, la nouvelle charte graphique est en place et le travail de structuration, de tri et de mise à jour des contenus est terminé. Il reste à compléter certaines pages et à intégrer des photographies. La mise en ligne est prévue au début du mois de juillet, conformément au calendrier annoncé.

Madame le Maire remercie tout particulièrement Hayet Allalouche, secrétaire et Jennifer Damon, pour leur implication, le travail réalisé et le temps consacré à ce projet.

Bien sans maître

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'un devis sera sollicité pour la démolition du bâtiment dégradé. Cette estimation permettra d'évaluer le coût global de l'opération et la valeur du bien, afin d'éclairer la décision sur son éventuelle cession ou son maintien dans le patrimoine communal.

Canicule

Madame le Maire présente les mesures mises en œuvre lors de l'épisode de canicule. Elle explique que la fermeture des écoles a été décidée en raison des fortes températures, malgré les dispositions prises par les équipes enseignantes et le personnel communal.

Elle rappelle la nécessité d'engager des travaux d'adaptation des bâtiments communaux face à la récurrence des épisodes de fortes chaleurs.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été activé, la liste des personnes vulnérables a été mise à jour et le DICRIM est en cours de finalisation.

Madame le Maire évoque enfin les adaptations organisationnelles mises en place (horaires du personnel, accueil des enfants sur un site unique, restauration scolaire et transport) et remercie les agents, notamment les ATSEM, pour leur implication.

Agriculture

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la réception d'une fiche cantonale présentant les principales caractéristiques de l'agriculture locale (typologie des exploitations, données économiques et enjeux du territoire).

Elle indique qu'un agriculteur référent a été désigné pour la commune afin de faciliter les échanges sur les questions agricoles et rurales.

À la demande des agriculteurs, une « Lettre moisson » a été diffusée aux habitants afin de mieux faire connaître cette période importante de l'activité agricole. Des informations seront également communiquées régulièrement pour améliorer la connaissance du monde agricole et favoriser une meilleure compréhension de ses activités.

Compte rendu du comité syndical du S2e77

Florent Dugué présente les principales décisions du comité syndical du S2e77. Les indemnités du président et des vice-présidents ont été fixées et les membres des différentes commissions ont été désignés.

Les comptes de gestion et administratifs 2025 de la régie SNE77 et du S2e77 ont été approuvés, ainsi que l'affectation des résultats. Le comité a également validé l'effacement de créances irrécouvrables et approuvé la stratégie de protection de la ressource en eau. La prochaine réunion du comité syndical est prévue le 28 septembre 2026.

Les chats libres :

Madame la Maire rappelle que la commune souhaite limiter la reproduction des chats sans propriétaire par la stérilisation des femelles.

Une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis apparaît comme la solution la moins coûteuse et la moins contraignante par rapport à un avenant avec la SACPA. Elle prévoit la stérilisation et l'identification des chats libres, méthode efficace et respectueuse du bien-être animal. La Fondation participe aux frais dans la limite de ses plafonds ; la commune organise les campagnes et prend en charge les éventuels dépassements, soit un reste à charge estimé à 48 euros. Le Conseil municipal prend acte de cette convention.

Madame la Maire remercie Jessica Naret et Stéphanie Derache pour leur contribution à l'avancée du dossier.

Conseil d'école

Christophe Fichter et Wuilliana Tinaut présentent les différents points abordés.

- **Vie scolaire du RPI**

Un bilan des faits d'établissement a été présenté : 19 incidents recensés depuis mars 2026 (1 à Beauchery-Saint-Martin, 2 à Villegruis, 16 à Léchelle) ainsi que deux accidents scolaires. Les effectifs prévus pour la rentrée 2026 sont de 96 élèves. Les listes de fournitures ont été validées et les écoles poursuivent leur engagement dans le label Génération 2030.

- **Sorties et projets**

Les élèves ont participé à de nombreuses sorties et actions (cinéma, château de Breteuil, carnaval, semaine olympique, USEP...). À Léchelle, une classe sans cartable a abouti à une comédie musicale. Le spectacle du RPI se tiendra le 18 juin à Provins et les olympiades le 23 juin à Saint-Martin. Aucune kermesse n'est prévue.

- **Organisation et rentrée 2026**

La fusion administrative des trois écoles a été de nouveau demandée (16 voix pour, 1 contre). La rentrée des élèves est fixée au 1er septembre 2026, avec une dizaine d'inscriptions attendues en petite section. Un livret d'accueil sera remis aux nouvelles familles.

- **Périscolaire et travaux**

L'absence d'aisance aquatique à Beauchery est à nouveau regrettée ; la piste d'un bassin mobile est soumise par les représentants de parents d'élèves. Les communes examineront les demandes concernant la garderie et les transports. Plusieurs travaux sont réfléchis dans les trois écoles (protection contre la chaleur, ombrage, sécurité et équipements).

- **Vie des écoles et élections**

Plusieurs demandes des élèves délégués de Léchelle seront mises en œuvre dès la rentrée (boîte à livres, bancs, terrain...). Les comptes OCCE restent excédentaires dans les trois écoles. Le vote électronique pour les élections des représentants de parents est adopté à l'unanimité (17 voix pour).

Questions diverses